

Validation des acquis de l'expérience

En Bref

PRÉ-REQUIS

-Avoir des compétences liées au diplôme choisi (sans preuve d'une durée minimum d'expérience)
La certification doit être inscrite au RNCP

OBJECTIFS

Faire reconnaître son expérience professionnelle ou extra-professionnelle
Être capable d'analyser son expérience et de la décrire à l'écrit afin d'élaborer le dossier VAE
Être capable de se présenter à l'entretien oral validé par un jury ou à l'épreuve pratique

METHODES PEDAGOGIQUES

★ **Accompagnement individualisé par un référent VAE.**

➔ Durée

Jusqu'à 50h d'accompagnement réparties sur 6 à 8 mois .
Calendrier à définir avec le candidat.

EXAMENS

Entretien oral et / ou épreuves pratiques devant un jury habilité. La validation totale ou partielle est décidée par un jury de validation des acquis à l'issue de l'entretien ou de l'épreuve.

94% de réussite
100% d'insertion

CONTENU

- ➔ Comprendre le principe de la VAE et se l'approprier individuellement. Définir un parcours adapté en termes d'heures d'accompagnement et éventuellement de compléments formatifs
- ➔ Aider à repérer, décrire et analyser les activités développées au cours des expériences vécues (professionnelles et extra-professionnelles) et apporter au candidat une aide méthodologiques à la constitution du dossier.
- ➔ Aider le candidat à expliciter son expérience et à la rapprocher des référentiels concernant la certification souhaitée
- ➔ Savoir présenter ses motivations - le vécu - les arguments les plus pertinents

CONDITIONS et DÉLAIS D'ADMISSION

- ➔ Information sur la VAE et inscription du candidat sur l'interface : **www.vae.gouv.fr**
- ➔ Prise de contact sous 8 jours pour prévoir l'étude de faisabilité
- ➔ Envoi du dossier et attente de l'avis de recevabilité - prise en charge par France VAE
- ➔ Mise en place de l'accompagnement

ACCESSIBILITÉ

Bâtiments accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, Adaptations et aménagements mis en oeuvre en fonction des besoins éducatifs particuliers (Plan d'Accompagnement Personnalisé, Projet d'accueil individualisé, Accompagnement des élèves en Situation de Handicap, dossiers de demande d'aménagements d'épreuves, relations avec la MDPH...) Référente H+



COUT DE LA FORMATION

★ **Prise en charge entièrement par France VAE**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT